

Vœux de la Commission de gestion 2024 sur l'exercice 2023

Vœu n° 1 – Encourager la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur

Nous sommes très satisfaits que la Municipalité ait mis en place un programme de formation de ses jardiniers aux méthodes bio, avec la création d'espaces d'expérimentation de méthodes favorisant la biodiversité. De plus, lors de transformations sur le domaine public, la problématique des îlots de chaleur est prise en compte.

Cependant, la majorité des jardins et terrains de notre commune appartiennent à des privés. Nous encourageons donc la Municipalité à organiser régulièrement des actions de communication et de formation pour les privés et de soutenir des initiatives proposées par des associations poursuivant les mêmes buts et d'introduire dans le futur règlement des constructions les mêmes objectifs.

Vœu n° 2 – Mettre en œuvre le plan des énergies

La Municipalité a mandaté une étude sur l'énergie, qui rassemble toutes les informations de consommation et de production, avec une projection des besoins en énergies de notre commune à l'horizon 2035. Des actions sont proposées pour répondre aux défis à venir. De plus, un nouveau poste de délégué à l'énergie et au développement durable sera créé en 2024.

Nous souhaiterions que la Municipalité identifie une liste de priorités, afin de mettre en œuvre ce plan des énergies par des actions concrètes détaillées, avec un agenda à court et moyen terme.

Vœu n°3 - Pérenniser les mesures d'économie d'énergie

Nous saluons les mesures initiées par la Commune en 2022 dans le contexte de crise énergétique pour réduire la consommation énergétique.

Nous émettons le vœu que la Commune poursuive ses efforts d'économie, en particulier en pérennisant les mesures les plus efficaces comme la réduction de l'éclairage public et ornemental de minuit à 5h du matin et la baisse de la température de chauffage dans les écoles, bureaux, garages et hangars.

Vœu n° 4 – Encourager les particuliers dans la production de photovoltaïque

Diverses communes voisines ont adhéré à un projet "Groupe-IT" conçu par la HES-SO Valais et soutenu par l'Office fédéral de l'énergie. Ce projet vise à promouvoir l'énergie photovoltaïque sur les bâtiments privés, notamment avec des évaluations du potentiel, la participation à des appels d'offres groupées et des simplifications des démarches administratives.

La Municipalité est invitée à étudier la possibilité d'adhérer à un tel projet.

Vœu n° 5 – Inclure les citoyens dans le projet du futur collège de la Combe

Nous souhaiterions que la Municipalité intègre une approche participative au projet du futur collège de la Combe, ceci afin de tenir compte des besoins des usagers et riverains et, par la même occasion, augmenter l'adhérence au projet.

Les résultats de l'atelier participatif de la Lutrive ont montré qu'une telle démarche bien cadrée pouvait apporter de nouveaux éclairages intégrés dans le projet.

Un groupe d'accompagnement composé de quelques citoyens, futurs utilisateurs et conseillers communaux devrait pouvoir fonctionner tout au long de la réalisation du projet et de sa construction, sans pour autant remettre en question le programme fixé au départ du projet.

Vœu n° 6 – Locaux pour structures d'accueil

Dans un contexte où l'offre des places d'accueil de jour est constamment sous tension, la Commission de gestion souhaite que la Municipalité continue à examiner attentivement les possibilités de mise à disposition de locaux pour des UAPE dans le cadre de nouvelles acquisitions ou constructions communales, afin de privilégier une politique pro-active face à la problématique de l'accueil de jour.

Vœu n° 7 – Plan des mobilités

Le plan des mobilités a pour objectif de permettre une vision globale de la mobilité sur l'ensemble du territoire et d'intégrer toutes les formes de déplacements y compris le parcage.

Les travaux sur le plan des mobilités ont été mis en suspens suite à l'abandon du premier projet de requalification de la route cantonale RC780 réalisé avec la commune de Paudex et dans l'attente du nouveau projet.

Nous sommes conscients que ce grand projet impacte la mobilité de notre commune, mais il reste nécessaire d'identifier les problèmes sur le reste du réseau de routes et de chemins communaux. Il est important de se pencher en particulier sur les aspects de la mobilité douce, notamment à proximité des écoles, des lieux publics et des arrêts de transports publics. La problématique du parcage devrait aussi être étudiée.

Nous souhaiterions que la Municipalité démarre sans délais une étude sur cette vision de mobilité douce dans les différents quartiers et sur les axes secondaires.

Vœu n° 8 - Interfaçage des transports publics avec la mobilité locale

Lutry a la chance de disposer de trois stations CFF permettant un accès rapide à de très nombreuses destinations. Nous souhaiterions que la Municipalité défende leur statut auprès des CFF et étudie leur mise en valeur.

L'utilisation de ces stations doit être améliorée par une meilleure qualité d'accès et d'aménagements. Les possibilités de parcage des vélos traditionnels et électriques doivent être considérablement augmentées.

Vœu n° 9 – Prolongation de la ligne TL n°8

La ligne TL n° 8 termine son parcours devant le centre patronal à Paudex. Nous souhaiterions que la Municipalité négocie avec le TL une prolongation de cette ligne jusqu'à Lutry, ce qui permettrait notamment aux gymnasiens de rallier rapidement le gymnase de Chamblande, mais aussi d'améliorer la desserte du Bourg de Lutry vers les infrastructures du bord du lac de Pully (piscine, port) et vers Lausanne-Sud.

Vœu n° 10 – Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (AI) n'est pas mentionnée dans le rapport de gestion 2023. Pourtant, les technologies et les applications de l'IA continuent de progresser et d'apporter une valeur ajoutée aux entreprises et aux administrations publiques. Les applications de l'IA dans le secteur public se développent en Suisse. Sur le lieu de travail, elles permettent également de soutenir les employés (prise de PV; rédaction de réponses aux avis et commentaires en ligne d'utilisateurs, production d'images ou de vidéos, etc.) et d'augmenter significativement leur productivité. Pour y parvenir, l'administration publique concernée doit choisir les bons outils d'IA et les mettre en œuvre avec succès.

Dans ce contexte, la Commission émet le vœu que la Municipalité entreprenne une étude pour identifier ses besoins, définir ses objectifs et réfléchir précisément aux domaines de l'administration communale qui ont le potentiel d'accroître leur efficacité grâce à l'IA. Ce travail pourrait faciliter certaines tâches des services de la Commune tout en faisant rayonner Lutry en tant que Municipalité pionnière dans le domaine de l'IA.

Lutry, le 28.05.2024

Au nom de la Commission, La présidente-rapporteuse,



Anne-Catherine Christen